



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ACCOMPAGNEMENT ENVIRONNEMENT

DEVENEZ CERTIFIÉ ISO 14001

ENVIRONNEMENT

PUBLIC CONCERNÉ

Tout type d'entreprise, tout secteur
Entreprise non certifiée (pour la mise en place complète ou partielle d'un Système de Management Environnemental)
Entreprise certifiée (pour une remise à niveau ou l'amélioration de votre Système de Management Environnemental)

—

DURÉE

- **Accompagnement complet :** de 8 à 15 jours en moyenne, habituellement répartis en demi-journées sur une année
- **Accompagnement partiel :** à définir avec l'entreprise

—

TARIF

750€ HT la journée

—

LIEU

- Dans le cadre d'un accompagnement individuel : la prestation se déroule en entreprise et dans les locaux de la CCI Seine-et-Marne
- Dans le cadre d'un accompagnement collectif (groupe de 3-4 entreprises) :
 - les modules collectifs sont réalisés dans les locaux de la CCI Seine-et-Marne
 - l'accompagnement personnalisé est réalisé en entreprise

—

01 74 60 51 00

La CCI Seine-et-Marne à votre écoute
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

VOTRE OBJECTIF

Vous souhaitez obtenir le certificat ISO 14001, formaliser ou améliorer votre démarche environnementale.

NOTRE SOLUTION

La CCI Seine-et-Marne vous propose un accompagnement collectif ou individuel pour la mise en place ou l'amélioration du Système de Management Environnemental de votre entreprise selon la norme ISO 14001.

LE DISPOSITIF

Préparation :

- Prise de connaissance du fonctionnement et du contexte de votre entreprise
- Nomination d'un responsable du projet

Accompagnement :

- Établissement de la politique Environnement
- Identification des exigences légales
- Réalisation de l'analyse environnementale
- Identification et test des situations d'urgence
- Définition et mise en œuvre des plans d'actions (objectifs, cibles et programmes)
- Rédaction des documents obligatoires ou jugés nécessaires pour répondre aux exigences de la norme
- Déploiement du Système de Management Environnemental
- Sensibilisation et formation du personnel
- Définition de la communication interne et externe
- Formation à l'audit interne
- Réalisation d'un audit à blanc par un consultant externe
- Préparation et animation de la Revue de Direction
- Mise en relation avec les organismes certificateurs
- Accompagnement pendant l'audit de certification et lors de la levée des éventuels écarts constatés

L'entreprise peut choisir d'atteindre l'ISO 14001 par étapes. Le référentiel FDX30-205 (1.2.3 Environnement) définit 3 étapes, chacune certifiable par un organisme certificateur (l'étape 3 correspond à l'ISO 14001).

L'étape 1 peut également donner lieu à l'attribution de la marque EnVol.

POUR ALLER PLUS LOIN

La CCI Seine-et-Marne vous accompagne également pour mettre en œuvre différentes prestations de formation et d'accompagnement Qualité, Sécurité, Environnement et Développement Durable.